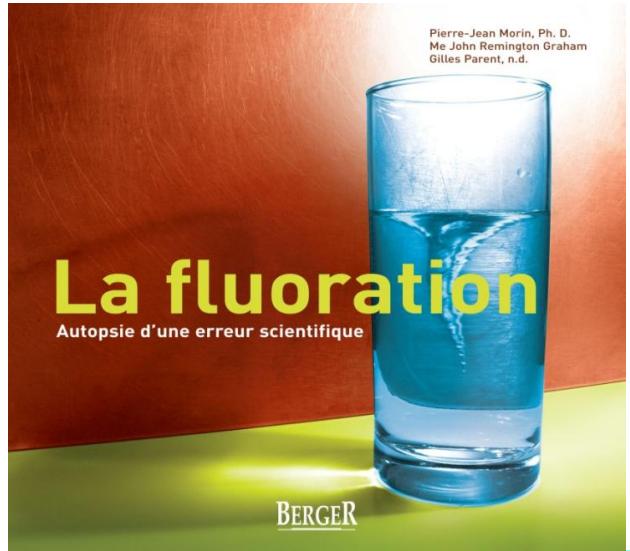


LA NATURE CACHÉE DE LA FLUORATION À SAINT-GEORGES

**DES CHOSES QUI VOUS
SONT DÉFENDUES DE
SAVOIR SUR LA
FLUORATION...**



PAR

Gilles Parent, ND.A.

Coauteur de
«La fluoration: autopsie d'une erreur scientifique»
2005
«Fluoridation: autopsy of a scientific error» 2010

gilles.parent-nd@bellnet.ca

AVERTISSEMENT:

**LES INFORMATIONS
PRÉSENTÉES POURRAIENT
NE PAS CONVENIR
À UN PUBLIC
SENSIBLE**

**ON VOUS A CACHÉ QUE VOUS ÉTIEZ
DES COBAYES,
DES RATS DE LABORATOIRE**

**Les autorités municipales poursuivent une expérience
médicale sur VOUS sans votre consentement**

CES AUTORITÉS VOUS
ADMINISTRENT UN
MÉDICAMENT ILLÉGAL DANS
VOTRE EAU
TOUS LES JOURS

CE N'EST PAS DE LEUR FAUTE !

**SANTÉ CANADA, LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ
DU QUÉBEC ET LA SANTÉ PUBLIQUE LEUR A
CACHÉ LA VÉRITÉ**

Qu'est-ce que la « *Fluoration de l'eau potable*

La fluororation consiste à ajouter des fluorures dans l'eau potable pour qu'elle en contienne la quantité idéale pour prévenir la carie dentaire. »

<https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/eau-potable/fluoration-de-l-eau-potable>

La faille légale de la définition :

Le terme « fluorure » ne précise pas la classification légale des fluorures utilisés pour la fluororation et de savoir si cette classification permet d'utiliser ce composé de fluorure dans un rôle thérapeutique de prévenir la carie dentaire et d'y associer une allégation thérapeutique.

**QU'EST CE QUE L'ON MET DANS
VOTRE EAU POTABLE QUE VOUS
BUVEZ ET CUISINEZ AVEC.
CECI!**

Les produits chimiques de fluoration sont les liqueurs non traitées récupérées par les systèmes de dépollution des émissions des cheminées des industries d'engrais phosphatés



Si ces émissions sont rejetées dans l'atmosphère, elles sont des polluants atmosphériques

Si ces émissions sont rejetées dans la rivière, elles sont des polluants de l'eau

Lorsque ces mêmes produits chimiques sont ajoutés à l'eau de la municipalité , ils sont changés, par miracle, en un nutriment bénéfique bon pour vos dents et votre santé...

Les produits chimiques de fluoruration sont des déchets toxiques recyclés



Ils viennent avec une petite quantité d'arsenic, de plomb, de chrome, de mercure, et de nucléotides radioactifs sans frais supplémentaires.

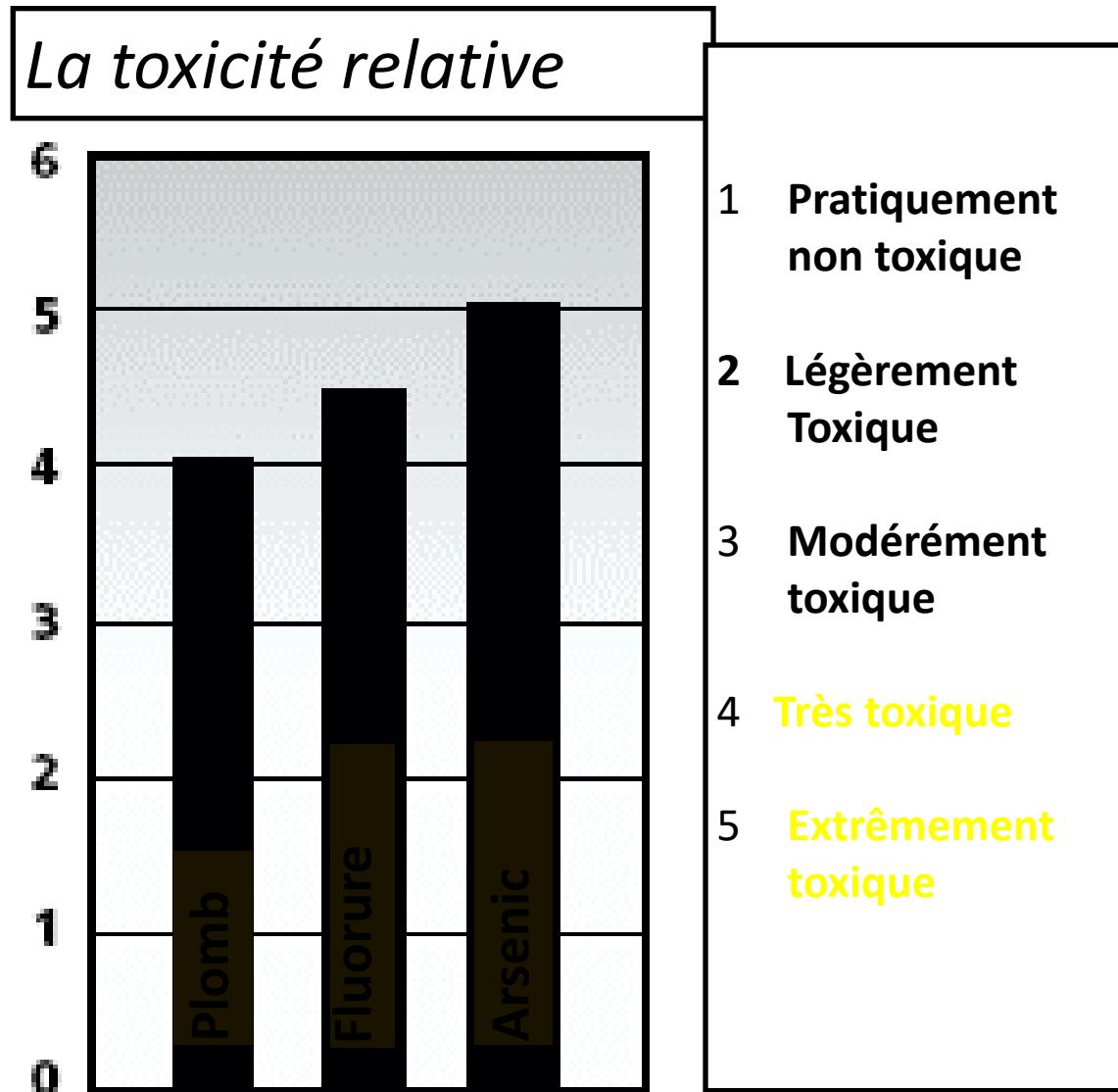
Des déchets chimiques non testés, non contrôlés, non réglementés recueillis directement à l'usine et déversés dans notre eau potable



Du fluorure
ni
de qualité
pharmaceutique,
ni
de qualité
alimentaire
mais
de qualité
Industrielle.

La toxicité du fluorure

SOURCE: données s'appuyant sur la dose létale (DL50) de Robert E.Gosselin et al, 1984. Clinical Toxicology of Commercial Products 5th ed., Williams and Wilkins, Baltimore.



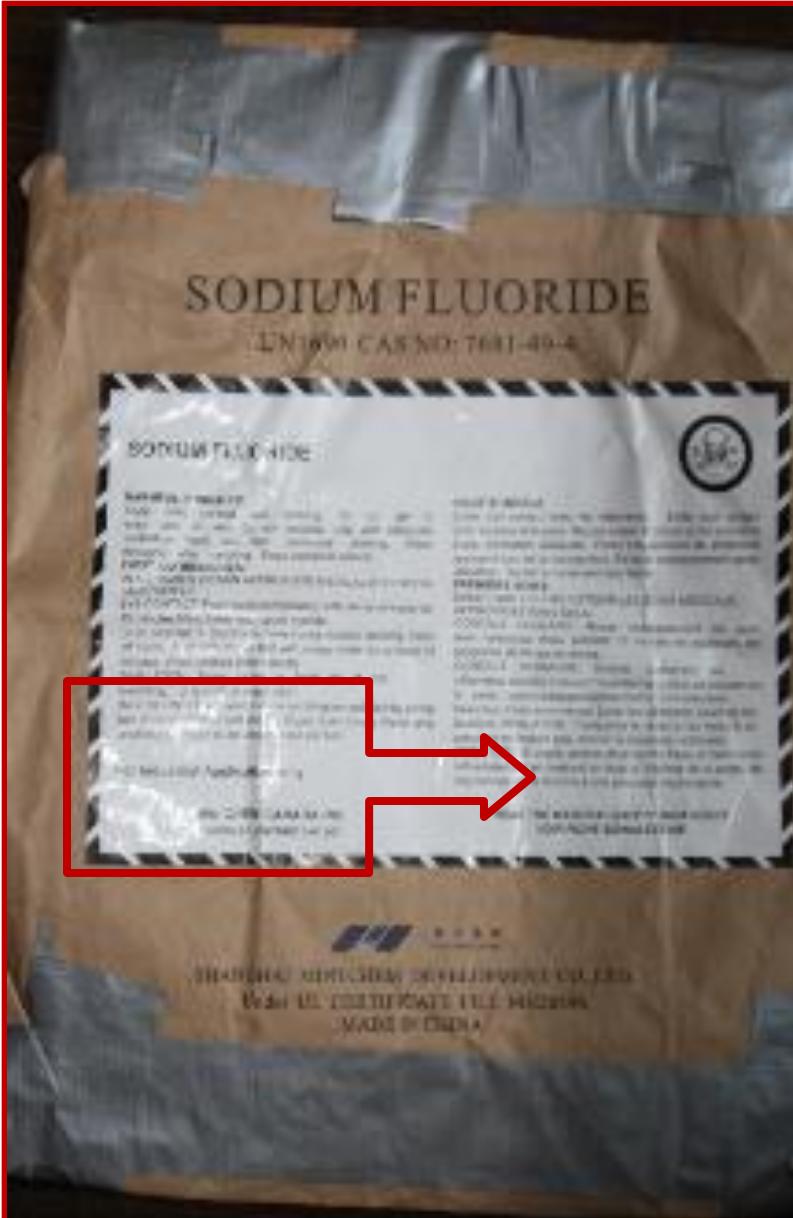
TOUJOURS TOXIQUES PAS DE DOSE SÉCURITAIRE



RISQUÉ

- L'ARSENIC
- LE PLOMB
- LE MERCURE
- LES NUCLÉOTIDES RADIOACTIFS
- ILS NUISENT TOUJOURS À LA SANTÉ
- MÊME SI LEURS CONCENTRATIONS DANS L'EAU
DEMEURENT EN DEÇÀ DES NORMES MAXIMALES.
- objectif de niveaux maximaux de contamination = 0.0 ppm

SAC PROVENANT DE L'USINE DE FILTRATION DE LA VILLE DE BÉCANCOUR



NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ POUR L'ALIMENTATION

FLUOROSILICIC ACID 40% SOLUTION

GROSS WEIGHT:1312KGS

NET WEIGHT:1250KGS

LOT NO.:2010DXJL-07

BATCH:10100701

USED ONLY FOR INDUSTRIAL PURPOSES

SHALL NOT BE USED FOR FOOD





Produits dans des conditions sanitaires incompatibles à l'alimentation humaine

Loi sur les aliments et drogues L.R.C. (1985)

RISQUÉ
pour les techniciens



**Du fluorure
de qualité
Industrielle
impropre à la
consommation
humaine.**

On ne traite pas le monde contre
une maladie avec un produit
chimique **TOXIQUE**.

POINT FINAL!

On ne traite pas le monde contre
une maladie avec un produit
chimique **TOXIQUE**

même dilué.

POINT FINAL!

LA FLUORATION:

N'est **PAS** efficace

N'est **PAS** sans danger

N'offre **PAS** de marge de sécurité pour protéger toute la population contre les effets secondaires potentiels reconnus

Ne respecte **pas** l'éthique

Est toxique pour l'environnement

Est un gaspillage de fonds publics

MAIS, EN PLUS, ELLE EST ILLÉGALE

L'EFFICACITÉ
DE LA
FLUORATION?

LA FLUORATION N'A PAS DE BON SENS

LE FLUORURE N'EST MÊME PAS UN ÉLÉMENT NUTRITIF

- Le fluorure n'a aucune fonction physiologique.
 - Aucun enzyme n'en dépend.
 - Sa carence ne cause aucun symptôme.
 - Sa carence ne cause pas la carie.
 - On peut avoir une dentition saine sans fluorure.
 - La carence est impossible, les aliments en ont assez.
-
- **IL EST TOXIQUE POUR LES ENZYMES.**

LA FLUORATION N'EST PAS EFFICACE

Avertissements:

Il y a peu d'études satisfaisant le minimum de qualité de la recherche scientifique sur l'efficacité de la fluoration.

Toutes sujettes à des biais.

LA FLUORATION N'EST PAS EFFICACE DEUX BONNES RÉVISIONS

RÉVISION DU NHS, UNIVERSITÉ YORK
(2000)

RÉVISION COCHRANE (2015)

Toujours se fier sur les revues des publications scientifiques
d'organismes indépendants, réputés et crédibles.

Qu'est ce que la fluoruration?

- La fluoruration est une mesure de santé publique qui consiste dans la distribution d'une substance toxique aux propriétés prétendues thérapeutiques via l'eau potable d'une municipalité avec la finalité de prévenir et d'atténuer la carie dentaire chez les consommateurs de l'eau, sans leur consentement préalable, sans contrôle de la dose absorbée, sans suivi médicale, sans que la substance ait été démontré sécuritaire et sans qu'aucune autorité accepte une imputabilité.

L'ÉTUDE
UNIVERSITÉ YORK
ANGLETERRE

RISQUES DE BIAIS

15 % de réduction
22 études retenues

McDonagh MS, Whiting PF, Wilson PM, Sutton AJ, Chesnutt,
Cooper, J, Misso, K, Bradley M, Treasure E, Kleijnen J
«Systematic review of water fluoridation». *BMJ*, Oct 7;321(7265),
2000, p. 855-859

LA FLUORATION N'EST PAS EFFICACE

COCHRANE - 2015

- **19 études sur l'efficacité seulement.**
71% antérieures à 1971, avant le dentifrice fluoré.
- **Peu efficace!**
- **Pas de preuve d'efficacité pour les adultes.**
- **Pas de preuve pour la disparité économique.**
- **Pas de preuve sur la cessation.**
- **12% de cas de fluorose dentaire inacceptable à 0.7 ppm (40 études)**

RISQUES ÉLEVÉS DE
BIAIS

QU'EN EST-IL DE LA
SCIENCE EN 2025?

LA FLUORATION N'EST PAS EFFICACE

COCHRANE – Octobre 2025

- **157 études sur l'efficacité seulement.**
Études postérieures à 1975.
- Peu efficace! 2 à 4 % de réduction mais risques élevés de biais
- = $\frac{1}{4}$ DE CARIE PAR ANNÉE
- Pas de preuve d'efficacité pour les adultes.
- Toujours pas de preuve pour la disparité économique.
- Pas de preuve sur la cessation.

RISQUES ÉLEVÉS DE BIAIS

L'ÉTUDE DE COHORTE RÉTROSPECTIVE

LOTUS

DE 2024, MENÉE SUR 10 ANS PORTANT
SUR PLUS DE 6 MILLIONS DE
PARTICIPANTS EN ANGLETERRE

- Pas d'efficacité

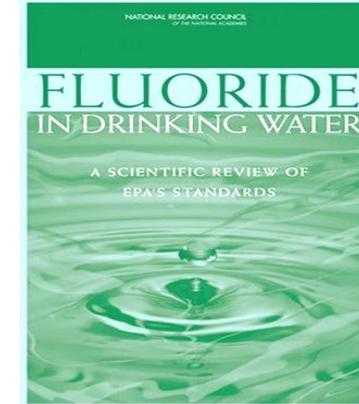
L'ÉTUDE DE COHORTE LONGITUDINALE PROSPECTIVE CATFISH DE 2022 EN ANGLETERRE

Peu d'efficacité

LES EFFETS NUISIBLES DU FLUORURE SUR LA SANTÉ

Rapport du Conseil National de la recherche des États-Unis 2006

- **Le fluorure:**
- **endommage les dents (chapitre 4)**
- **endommage les os (chapitre 5)**
- **endommage le cerveau (chapitre 7)**
- **interfère avec le système endocrinien (chapitre 8)**
- **peut causer l'ostéosarcome (chapitre 10)**
- **L'analyse de l'exposition au fluorure (chapitre 2)**
indique que certaines personnes excèdent déjà les
niveaux sécuritaires pour certains critères d'évaluation
seulement en buvant de l'eau fluorée à 1.0 ppm.



+ autres sources ???

Fluorose dentaire

- 1er signe de toxicité du fluor
- Dents plus friables, cassantes
- Lorsque sévère, augmente prévalence de la carie
- Coûts élevés de restauration
- **Affecte 2X plus et plus sérieusement les pauvres (Noirs et les Hispaniques)**



LA FLUOROSE DENTAIRE EST IRRÉVERSIBLE ET PERMANENTE (UNISEF)

Il en coûte environ 1000 \$ pour réparer l'esthétisme d'une seule dent affectée

Le seul remède est la prévention:

impossible avec la fluoration de l'eau.

INCIDENCE DE LA FLUOROSE DENTAIRE

Révision systématique York:

un taux moyen de 54 %

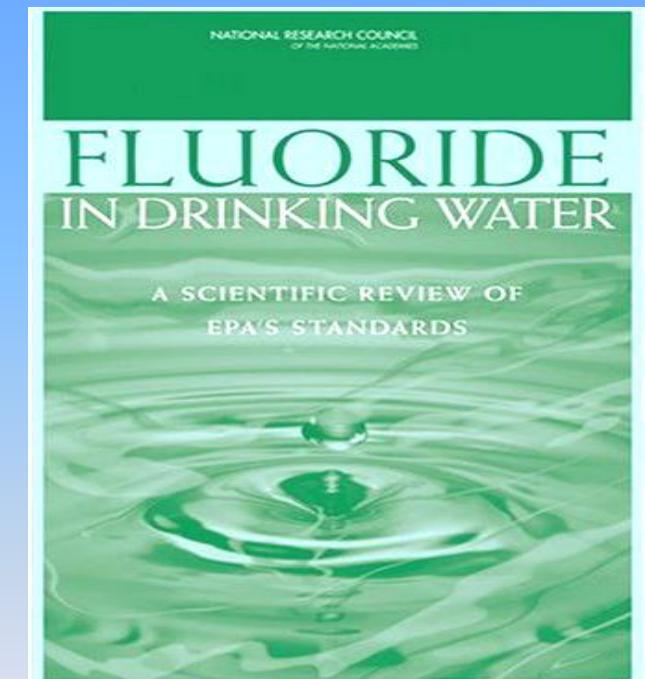
**12,5 % des cas modérés ou modérément sévères
inacceptables au niveau esthétique.**

88 études

1. McDonagh, M., Whiting, P., Bradley, M., Cooper, J., Sutton, A., Chesnutt, I., Misso, K., Wilson, P., Treasure, E. et J. Kleijnen. «A Systematic Review of Public Water Fluoridation» NHS Centre for Reviews and Dissemination, University of York.(rapport complet disponible à : www.york.ac.uk/inst/crd/fluores.htm).

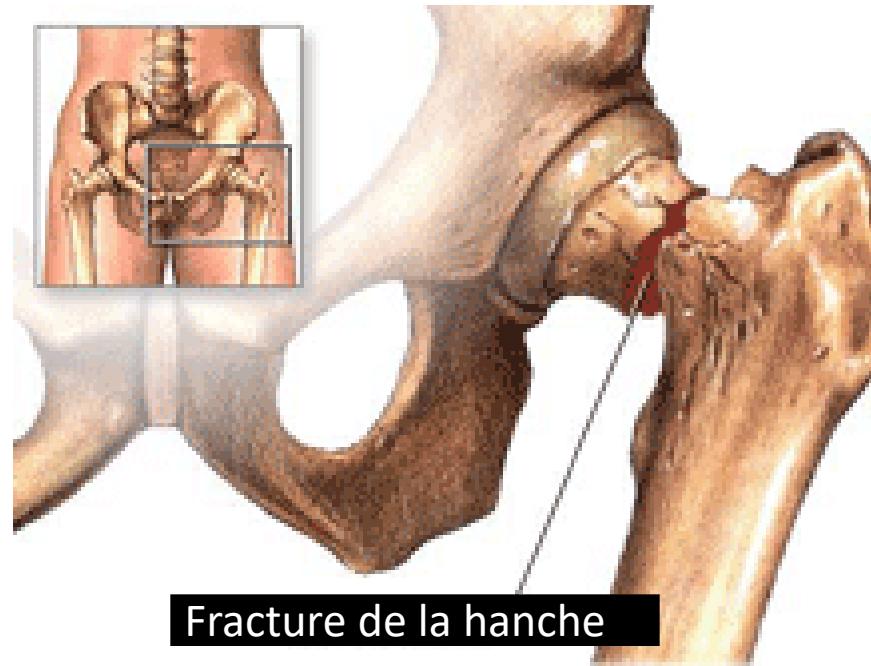
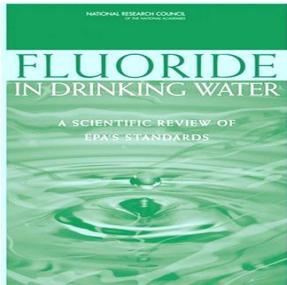
Risque d'effets toxiques suivant l'apport en fluorure

- Augmentation des risques de fracture osseuse 0,09 mg/kg/j
- Neurotoxicité 0,05 mg/kg/j
- Fluorose dentaire sévère 0,05 mg/kg/j
- Fluorose osseuse stade II 0,04 mg/kg/j
- Métabolisme du glucose perturbé 0,03 mg/kg/j
- Métabolisme de la thyroïde perturbé (apport en iodé adéquat) 0,03 mg/kg/j
- Fluorose dentaire modérée 0,02 mg/kg/j
- Métabolisme de la thyroïde perturbé (si apport en iodé inadéquat) 0,005 mg/kg/j



F apport moyen 0.04 à 0.07

Conseil national de la recherche (2006): Fluorure et le système squelettique



Fracture de la hanche

Les preuves scientifiques démontrent que, sous certaines conditions, le fluorure peut
fragiliser les os et
accroître le risque de fractures»

LA FLUORATION AUGMENTE LA PLOMBÉMIE... CERVEAU?

Les produits de fluoration: contaminés par du plomb.

[Int J Occup Environ Health](#). 2014 Apr; 20(2): 157–166

- L'acide fluosilicique augmente la solubilité du plomb de la plomberie.
- La fluorisation contribue à l'élévation du plomb dans le sang.
- Conséquences négatives sur le comportement et l'apprentissage.

RISQUÉ

RISQUÉ

LE FLUORURE ENDOMMAGE LE CERVEAU

Plus de 600 études: fluorure est un
neurotoxique :

- plus de 300 études animales qui démontrent
que le fluorure **endommage le cerveau**
- 85 études humaines reliant le fluorure à une
diminution de l'intelligence;

Plus de 600 études ont démontré que le fluorure peut endommager le cerveau.

La neurotoxicité du fluorure.

La capacité du fluorure à **endommager le cerveau**

est l'un des domaines de recherche les plus actifs sur le fluorure aujourd'hui.

Plus de **600 études** ont démontré que le fluor peut endommager le cerveau.

Ces recherches comprennent :

- Plus de **300 études** animales montrant qu'une exposition prolongée à différentes concentrations de fluor peut endommager le cerveau.
- **85 études** humaines établissant un lien entre l'exposition au fluor et une diminution de l'intelligence.
- Plus de **60 études** animales indiquant que les souris ou les rats ingérant du fluor présentent une altération de la capacité d'apprentissage et/ou de mémorisation.
- **12 études** (7 humaines, 5 animales) établissant un lien entre le fluor et des déficits neurocomportementaux (altération de l'organisation visuo-spatiale).
- **3 études** humaines établissant un lien entre l'exposition au fluor et un retard de développement cérébral fœtal. •
- **11 études** mères-enfants établissant un lien entre certains niveaux de fluorure dans l'urine des femmes enceintes et une diminution du QI chez leur progéniture.

**La Cour fédérale
du district Nord de Californie (U.S. Northern District
of California Federal Court):
après 7 ans d'un procès scientifique,
a statué que la fluoration
« présente un risque déraisonnable de réduction du
QI chez les enfants » et a ordonné à l'Agence de
protection de l'environnement des États-Unis (EPA)
de prendre des mesures pour éliminer ce risque. (25
septembre 2024)**

La révision du National Toxicology Program (NTP) (21 août, 2024): le plus haut comité d'analyse scientifique des États-Unis sur les substances potentiellement toxiques a conclu que des concentrations plus élevées de fluorure dans l'eau « sont systématiquement associées à un QI plus faible chez les enfants ». Le NTP a cité que 18 des 19 études de la plus haute qualité établissent un lien entre un apport en fluorure plus élevé et un QI plus faible, plusieurs à des concentrations recommandées pour l'eau fluorée.

Dr Linda Birnbaum, PhD, directrice à la retraite du Programme national de toxicologie :

« Il est temps de protéger le cerveau en développement des enfants du fluorure. »

(Environmental Health News, 10/7/20)

LE FLUORURE ENDOMMAGE LE CERVEAU DU FŒTUS - 2017

Les chercheurs ont trouvé qu'une augmentation du taux urinaire de fluorure de 1 mg/L chez les femmes enceintes

- une baisse du quotient intellectuel de 5 à 6 points chez les enfants,
- = conditions semblables à celles des États-Unis.
- Subventionnée par le National Institutes of Health, par le National Institute of Environmental Health Sciences et l'Agence de protection de l'environnement des États-Unis . Des chercheurs de plusieurs universités canadiennes et américaines prestigieuses.
- Bashash, M., Thomas, D., Hu, H., Martinez-Mier, E.A., Sanchez, B.N., Basu, N., Peterson, K.E., Ettinger, A.S., Wright, R., Zhang, Z., Liu, Y., Schnaas, L., Mercado-García, A., Téllez-Rojo, M.M., [«Prenatal Fluoride Exposure and Cognitive Outcomes in Children at 4 and 6-12 Years of Age in Mexico»](#) dans *Environ Health Perspect.* Vol. 125. no 9, 2017.

Extrêmement inquiétant

Fluoride exposure from infant formula and child IQ in a Canadian birth cohort

Christine Tilla,* Rivka Greena, David Flora^a, Richard Hornung^b, E. Angeles Martinez-Mierc,
Maddy Blazera, Linda Farmusa, Pierre Ayotted,^e Gina Muckled,^f Bruce Lanphearg,^h

Environmental Health 2015
105315

Exposure to fluoridated water and attention deficit hyperactivity disorder prevalence among children and adolescents in the United States: an ecological association

Ashley J Malin_{1*}

Environment International 134 (2020)

L'ÉTIQUE MÉDICALE

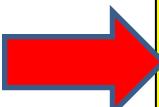
PROBLÈMES!

La loi et l'éthique médicale défendent

de mettre un **MÉDICAMENT** dans l'eau,
de traiter un individu **SANS CONSENTEMENT**,
de distribuer un **MÉDICAMENT NON APPROUVÉ**.



RISQUÉ



LA FLUORATION BRIME LES DROITS FONDAMENTAUX DE LA PERSONNE

PROBLÈMES!

La loi et l'éthique défendent

**DE TRAITER DES HUMAINS
CONTRE UNE MALADIE AVEC
UN PRODUIT CHIMIQUE
DE TRAITEMENT DE L'EAU.**

RISQUÉ

PROBLÈMES!

La loi exige que les produits de fluoruration soient conformes à la Norme NSF 60
La norme exige les tests de toxicologie.

**UNE REVUE DES TESTS DE TOXICOLOGIE QUI DÉMONTRENT L'INNOCUITÉ DES
PRODUITS**

N'A PAS ÉTÉ EFFECTUÉE.

?



?

NON CONFORMES

**IMPOSSIBLE DE PROUVER SÉCURITAIRES SANS
TESTS DE TOXICOLOGIE!!!**

LA FLUORATION ET L'ENVIRONNEMENT

LA FICHE SIGNALÉTIQUE MSDS DES FOURNISSEURS DE FLUORURE
DÉMONTRE
LE PEU DE CONNAISANCES SUR LES EFFETS DES FLUORURES
SUR L'ENVIRONNEMENT

ENVIRONNEMENT CANADA

Recommandations pour la qualité des eaux au
Canada

FLUORURE

POUR LA PROTECTION DES ESPÈCES AQUATIQUES

**Seuil maximum
0.12 mg/litre**

Plus élevés: risque pour certaines espèces

Concentrations de l'eau des rivières au Québec

- Variable selon les saisons et le débit
- Entre 0,07- 0,35 ppm
- Rejet des effluents: 0,70 à 1,2 ppm
- Capacité de dilution ?
- Contamination sur plusieurs kilomètres avant de revenir au seuil limite de **0,12 ppm... ILLÉGAL !**

Pour en savoir plus sur les fluorures et l'environnement

LES FLUORURES,
LA FLUORATION ET
LA QUALITE DE L'ENVIRONNEMENT

Rapport préparé pour
LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT
par le
COMITE AVISEUR

SUR LA FLUORATION DES EAUX
DE CONSOMMATION

Ministère de l'Environnement

Gouvernement du Québec

Sainte-Foy

Novembre 1979

Copie électronique disponible sur le site web d'Action Fluor Québec à :
<http://www.acmqq.com/afq/audio-video/Livre%20Rouge-leger.pdf>

L'acceptabilité sociale n'est plus au rendez-vous

Ces municipalités ont rejeté la fluoration

LAVAL (2000) Sainte-Thérèse (2002) Boisbriand (2002) Blainville (2002)
Saint-Janvier de Mirabel (2002) Québec (2008) Sainte-Marie de Beauce (2009) Longueuil (2009)
Montréal (2009) Gatineau (2010) Ville de Saguenay (2010)
Beaupré (2010) Verchères (2011) Amqui (2011) Bécancour (2013)
Fermont (2013) + 80 municipalités par résolution (2013)
(dans le cadre de la commission parlementaire)
Richmond (2014) La Prairie (2014)
Trois-Rivières (2016)

ÉCLAIRAGE SUR LES ASPECTS LÉGAUX DE LA FLUORATION:

LES FAITS LÉGAUX

QUI VOUS ONT ÉTÉ CACHÉS

PAR LES AUTORITÉS DE LA SANTÉ

Qu'est-ce que la « *Fluoration de l'eau potable*

La fluororation consiste à ajouter des fluorures dans l'eau potable pour qu'elle en contienne la quantité idéale pour prévenir la carie dentaire. »

<https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/eau-potable/fluoration-de-l-eau-potable>

La faille légale de la définition :

Le terme « fluorure » ne précise pas la classification légale des fluorures utilisés pour la fluororation et de savoir si cette classification permet d'utiliser ce composé de fluorure dans un rôle thérapeutique de prévenir la carie dentaire et d'y associer une allégation thérapeutique.

La classification légale
des produits chimiques de fluoration
détermine **quel** gouvernement en sera
responsable et imputable.

Quel organisme est légalement responsable de l'innocuité des produits chimiques de fluoration?

- Santé Canada?
- Le Ministère de la Santé et des Services Sociaux du Québec?
- Le Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs du Québec?
- Les ordres professionnels de la santé?
- La National Sanitation Foundation?
- La municipalité?

Sur quel de ces organismes vous fiez-vous pour l'innocuité de la fluoration?

Quelle est la classification légale des produits chimiques de fluoration?

7 possibilités

Médicaments

Produits de santé naturels

Nutriments pour l'enrichissement des aliments

Aliments

Additifs alimentaires

Produits chimiques de traitement de l'eau

Substances toxiques et dangereuses

Ces 5 possibilités sont de la juridiction constitutionnelle exclusive de Santé Canada

Médicaments

Produits de santé naturels

Nutriments pour l'enrichissement des aliments

Aliments

Additifs alimentaires

Réponse de Santé Canada à la pétition
environnementale numéro 299, en vertu de l'article
22 de la *Loi sur le vérificateur général*:

Or Santé Canada
n'homologue pas,
ne réglemente pas,
ne teste pas,
ne contrôle pas la salubrité
des produits chimiques de fluoration.

CE QUE SANTÉ CANADA N'A PAS FAIT :

Santé Canada **n'approuve** pas les produits chimiques de fluoration dans aucune des cinq catégories relevant de sa compétence :

- 1. Médicaments**
- 2. Produits de santé naturels**
- 3. Nutriments pour l'enrichissement des aliments**
- 4. Aliments**
- 5. Additifs alimentaires**

Définition officielle:

Les fluorures sont ajoutés à l'eau potable pour qu'elle en contienne la quantité idéale pour prévenir la carie dentaire:

- *un rôle thérapeutique,*
- *un objectif thérapeutique*
- *avec une attribution thérapeutique*

2 possibilités

Produits chimiques de traitement de l'eau
Substances toxiques et dangereuses

Environnement Canada
Le Ministère de l' Environnement, de la
Protection de la nature et des Parcs de
l'Ontario

Article 2 de Loi sur les aliments et drogues

L.R.C. (1985), ch. F-27

DÉFINITIONS

2. Les définitions qui suivent s'appliquent à la présente loi.

« **drogue** » Sont compris parmi les drogues les substances ou mélanges de substances fabriqués, vendus ou présentés comme pouvant servir :

- a) au diagnostic, au traitement, à l'atténuation ou à la prévention d'une maladie, d'un désordre, d'un état physique anormal ou de leurs symptômes, chez l'être humain ou les animaux ;
- b) à la restauration, à la correction ou à la modification des fonctions organiques chez l'être humain ou les animaux;

Loi sur les aliments et drogue

Selon les définitions légales, seules les substances des classifications de « médicaments » ou de « produits de santé naturels » peuvent avoir un rôle thérapeutique et auxquelles une allégation thérapeutique peut y est attribuée.

Les produits chimiques ne peuvent donc pas servir à prévenir la carie dentaire:

c'est la loi

parce que

non homologués et non réglementés

par Santé Canada
même pas comme
une source d'un nutriment

Selon Santé Canada les produits de
fluoration sont des

« produits chimiques de
traitement de l'eau »

et de juridiction provinciale.

Conséquemment, juridiquement ils ne sont pas :

- des drogues
- des produits de santé naturels
- des sources d'un nutriment pour la fortification alimentaire
- des aliments;
- des additifs alimentaires

Par conséquent, Santé Canada n'a pas prouvé que les produits chimiques de fluoration sont :

- **EFFICACES** pour prévenir la carie dentaire
- **SÉCURITAIRES**, c'est-à-dire sans effets nocifs
- **SANITAIRES**, fabriqués, empaquetés, transportés et entreposés dans des conditions sanitaires, car leur fabrication industrielle n'est soumise à aucune surveillance gouvernementale.

Une drogue
non homologuée
non réglementée
par Santé Canada est une:

drogue illégale.

LÉGALEMENT :

Les produits de fluororation

=

pas des nutriments

« *aliment* » Notamment tout article fabriqué, vendu ou présenté comme pouvant servir de nourriture ou de boisson à l'être humain, la gomme à mâcher ainsi que tout ingrédient pouvant être mélangé avec un aliment à quelque fin que ce soit.

Les produits chimiques de fluororation ne sont pas
manufacturés,
empaquetés,
transportés et
entreposés

dans des conditions sanitaires requises selon les
bonnes pratiques de fabrication réglementaires de
Santé Canada.

CONDITIONS D'INSALUBRITÉ!

Ces fluorures ne sont

ni de qualité pharmaceutique

ni de qualité alimentaire

ne peuvent pas être considérés
des sources d'un nutriment

LOIS SUR LES ALIMENTS ET DROGUES

- Article 3(1) : Il est interdit de faire la publicité d'un aliment ou d'un médicament comme traitement ou prévention de maladies (p. ex., carie dentaire).
- Article 4(1) : Il est interdit de vendre un aliment qui :
e) *été fabriqué, préparé, conservé, emballé ou emmagasiné dans des conditions non hygiéniques*
 - o Contient des substances nocives
 - o Est impropre à la consommation, contamination.

Conclusion : Les produits chimiques fluorés ne relèvent d'aucune classification légale.

Ce ne sont
ni des médicaments légaux,
ni des nutriments,
ni des aliments
ni des additifs alimentaires

sauf de la classification « substances toxiques et dangereuses ». dans plus de 19 lois et règlements

**Alors quel organisme
gouvernemental assure l'innocuité,
l'efficacité et la salubrité des
produits chimiques de fluoration
pour un usage de prévention de la
carie dentaire?**

La loi sur la fluoration

est **sous la juridiction** du

Ministère de la Santé et des Services

sociaux du Québec.

Le Ministère de la Santé du Québec
n'a pas la juridiction constitutionnelle
de réglementer les produits pour un
usage thérapeutique.

Il n'assure pas l'innocuité, l'efficacité
et la salubrité des produits de fluoration

Le Ministère de l'Environnement, de la lutte contre les changements climatiques de la faune et des Parcs **n'a pas de juridiction** sur une loi dépendant du Ministère de la Santé.

Il n'assure pas donc l'innocuité, l'efficacité et la salubrité des produits de fluoration

Les ordres professionnels et les associations de la santé qui font la promotion de la fluoration

ne testent pas les produits chimiques de la fluoration

et ne semblent même savoir que Santé Canada ne les réglemente pas?

Une expertise non fiable!

Qui reste-t-il????

La National Sanitation Foundation ?

C'est un organisme privé qui n'a pas de pouvoir gouvernemental de réglementer une substance dans un but thérapeutique.

Il rejette toute responsabilité légale sur l'innocuité des produits de fluoration qu'il certifie.

National Sanitation Foundation
est un organisme privé qui n'a pas de
pouvoir gouvernemental de
réglementer une substance dans un
but thérapeutique et
il rejette toute responsabilité légale
sur l'innocuité des produits de
fluoration qu'il certifie.

Alors qui est imputable et
responsable des effets
potentiellement délétères de la
fluoration?

Qui risque d'être poursuivi?

Selon deux jugements du Protecteur du citoyen du Québec, dont le dernier a été obtenu suite à l'engagement du Ministère inscrite dans l'entente de 2011, précisent, étant donné que ce sont les **municipalités qui prennent la décision** de fluorer leur eau potable, elles portent **l'entièvre responsabilité** de l'ajout des produits chimiques de fluoration relativement à la fluoration de l'eau.

Elles en sont imputables.

Seul Santé Canada

a le pouvoir constitutionnel
de réglementer les produits de fluoration
pour un usage de prévenir la carie dentaire

Il ne le fait pas!

Le Ministère de la Santé du Québec
L'institut national de la santé publique
les ordres professionnels
usurpent des droits constitutionnels
que la Constitution canadienne
ne leur donne pas en attribuant à la
fluoration un rôle thérapeutique

Les municipalités qui fluorent leur eau potable se fient-elles alors sur

des usurpateurs et

des imposteurs

furent-ils

des organismes gouvernementaux ou

professionnels

En affirmant que l'addition des produits chimiques de fluoruration à l'eau potable municipal sont **efficaces et sans danger** alors qu'aucune organisation gouvernementale en assure l'efficacité et l'innocuité tout professionnel ou toute organisation gouvernementale ou professionnelle démontrent soit

une ignorance crasse, une grave incompétence, de la negligence ou de la malaisance...

Comment se fait-il qu'après 80 ans du lancement de la fluoration, les médias n'ont pas encore été en mesure de vérifier le statut légal des produits chimiques de fluoration.

La vérification des faits est pourtant facile.

La fluoration est-elle une vache sacrée?!!!

En une heure et demie il est impossible de couvrir le sujet de la fluoration, nous restons disponibles pour le conseil municipal de Saint-Georges pour vous fournir de plus amples informations.

Merci de votre écoute.